

# Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Section départementale des Pyrénées Orientales Association Reconnue d'Utilité Publique Depuis 1968

### Convocation A.G. 17.11.2021.

Objet : convocation à l'Assemblée Générale 2021

La Présidente

à

Mesdames et Messieurs les Adhérents Section des P.O.

Perpignan, le 17 octobre 2021

Chers adhérentes et adhérents,

Les années 2020 et 2021 nous ont réservé bien des surprises avec le développement de la pandémie qui a mis en péril une grande partie de l'humanité, a détruit des fondements de l'économie, a modifié profondément les rapports sociaux et continue de menacer l'ensemble de nos adhérents considéré comme une population à risques. Depuis deux années, nous avons dû modifier la plus grande partie de nos projets tout en continuant de manifester notre dynamisme.

Le rapport d'activités préparé par Henri CAPELL l'illustre bien. Il est consultable sur le site www.amopa66.fr

La persistance des contraintes sanitaires a retardé la tenue de l'AG 2021. Les conditions sanitaires le permettant, celle-ci se tiendra en présentiel, le mercredi 17 novembre 2021 à 10h00 dans les locaux du Mas des Arcades - 840 Av. d'Espagne, 66000 PERPIGNAN

Cette AG 2021 sera suivie par un repas convivial dans ce même établissement pour les inscrits.

### Ordre du jour de l'A.G

- Rapport moral par la présidente Cécile BRENNAN-SARDOU
- Rapport d'activités de l'année 2020 et projets, consultable sur le site www.amopa66.fr tenu par Henri CAPELL,
- Rapport financier 2020, par le trésorier Bernard LARESCHE,
- Quitus 2020, par le vérificateur aux comptes Serge PAILLISSE.

#### Ce courrier, est accompagné de pièces jointes :

- · rapport moral de la présidente,
- · rapport et comptes financiers 2020,
- · quitus du vérificateur aux comptes,
- · bulletin ce vote,
- Menu.

# Seuls peuvent voter les adhérents à jour de leur cotisation.

Ceux qui ne peuvent se déplacer voteront avant **le mercredi 10 novembre 2021** courrier électronique ou par correspondance postale.

- > par numérique, à amopa.secretariat66@gmail.fr
- ou par voie postale, à l'adresse :

Secrétariat AMOPA 66 - Dany LAURENT - Vote AG 2021 1, rue De LATTRE de TASSIGNY - 66330 CABESTANY

Le bureau de l'AMOPA 66, est constitué de six membres : une présidente, Cécile BRENNAN-SARDOU, un viceprésident, Jean ALSINA, un trésorier, Bernard LARESCHE, un trésorier-adjoint, André JULIEN, une secrétaire, Dany LAURENT un secrétaire-adjoint Webmaster, Henri CAPELL.

Le bureau élargi est riche de 14 autres membres leur engagement et leur assiduité ont permis de faire connaître et reconnaître notre section aux niveaux départemental, régional et national.

Nous sommes prêts à accueillir toute personne pour nous aider à mettre en œuvre les actions à venir. Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre.

À tous, nous souhaitons une bonne santé et vous prions de croire en notre cordiale fidélité aux valeurs que nous avons à cœur de promouvoir

La Présidente.

n

Réf: AMOPA 2021 / 2 - ASSEMBLÉES GÉNÉRALES / A.G.2021 / 2021-11-17 - CONVOCATION A.G. A.C. 2020.docx - Mise à jour 19/10/2021 17:49